

considération ; il a été compté parmi les mécènes et les protecteurs des littérateurs de son temps.

Un de ses contemporains, Jean Le Maire, nous apprend qu'il avait été puissamment excité à composer son livre, *le Temple d'honneur et de vertus*, par Jehan de Paris, « peintre du roy, qui par le bénéfice de sa main heureuse « a mérité envers les roys et princes estre estimé un « second Appelles en peinture. »

Chargé par la ville de Lyon de fêter Anne de Bretagne, Jean Perréal remplit sa tâche avec succès. Cependant la cité lyonnaise ne se montra pas reconnaissante envers son artiste ; du moins, on pourrait le croire par la lecture d'une supplique que Perréal, lui-même, adressa au consulat, au sujet du règlement des dépenses de cette fête (1).

Les poètes ont immortalisé le nom de Jean du Peyrat, lieutenant du roi au gouvernement du Lyonnais. Voulé nous le représente aussi savant dans le droit civil et canonique qu'en littérature.

« Consultissime juris utriusque,  
« Vir frugis bonæ et eruditionis  
« Laudandæ, decus elegantiarum,  
« Cui debent animum spiritumque  
« Phæbo qui faciunt sacra et Minervæ. »

Nous trouvons encore son éloge dans les poésies de Dolet, de Ducher, de Rousselet et de Nicolas Bourbon ; celui-ci nous a conservé le souvenir de sa brillante manière de servir son pays :

« Debet tibi Lugdunum civitas potens  
Debet, quis hoc negaverit ?  
Vidi ipse, vidi nuper, qua prudentia,  
Modestia, arte, gratia,  
Compresseris germanici impetum agminis,

(1) Ouvrage de Jean Le Maire.